

Séance du **5 octobre 2017**

Présidence de **M. Pierre Butty**, président

Arrêté communal d'imposition pour les années 2018 et 2019 (2017/P12)

Rapporteur : M. Philippe Herminjard

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU** le préavis n° 12/2017, du 6 juin 2017, concernant l'arrêté communal d'imposition pour les années 2018 et 2019,
- VU** le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

d'adopter l'arrêté communal d'imposition pour les années 2018 et 2019, selon projet joint au préavis 12/2017 et de le soumettre à la ratification de la Cheffe du département des institutions et de la sécurité en vue de son entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2018.

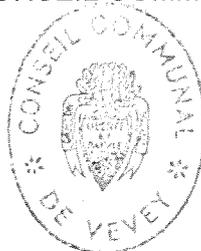
Ainsi délibéré en séance du **5 octobre 2017**.

Adopté à la majorité (un grand nombre d'avis contraires et plusieurs abstentions).

Pour extrait conforme le **6 octobre 2017**.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président


Pierre Butty



la Secrétaire


Carole Dind